

TERMES DE REFERENCE
RECRUTEMENT D'UN MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE (MOD)
POUR LA GESTION ADMINISTRATIVE, TECHNIQUE ET FINANCIERE
DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME MIATRIKA DANS LA REGION ATSIANANANA

1. CONTEXTE GENERAL

Le Projet Pôles Intégrés de Croissance (PIC) est une initiative du Gouvernement de Madagascar financée par la Banque Mondiale. En 2021, un financement a été accordé par la Banque Mondiale pour soutenir la troisième phase du Projet PIC, intitulée "Projet de transformation économique pour une croissance inclusive" (PIC3). Cette phase, qui s'étend jusqu'en 2027, vise à inclure le secteur numérique en plus de l'Agrobusiness et du Tourisme, tout en étendant les zones d'intervention du projet conformément aux priorités définies par le Gouvernement.

L'objectif principal du Projet PIC3 est de stimuler les investissements privés et la croissance des Petites et Moyennes Entreprises dans les régions ciblées, tout en contribuant à la relance économique suite à la pandémie de COVID-19 qui a touché Madagascar en mars 2020.

Le Projet PIC adopte une approche intégrée et multisectorielle pour promouvoir la création d'emplois et la croissance inclusive. La deuxième phase du projet (PIC2.2) a été mise en œuvre dans quatre zones géographiques, à savoir la Région DIANA, la Région Atsimo Andrefana, la Région Anosy et l'île Sainte Marie. La nouvelle phase du projet (PIC3) s'étend à six autres zones géographiques, notamment la région Analamanga principalement pour le secteur numérique, et le corridor Est du pays, couvrant les régions Analanjirofo, Atsinanana, Vatovavy-Fitovinany et Atsimo-Atsinanana.

Le Projet PIC3 est structuré autour de trois composantes complémentaires :

- Composante 1 : Attirer et retenir les investissements privés et lever les contraintes clés à la relance
- Composante 2 : Lever les contraintes aux investissements privés et améliorer la compétitivité économique
- Composante 3 : Soutenir la reprise et la croissance des PME et de l'entrepreneuriat dans les secteurs cibles.

Dans le cadre de la Composante 2, un programme de renforcement des compétences des travailleurs du secteur touristique, nommé "Miatrika COVID", a été mis en place. Initialement conçu pour atténuer les impacts du COVID-19 sur le secteur du tourisme, ce programme visait à maintenir le capital humain et à soutenir les travailleurs directs et indirects du secteur. Il comprenait des sessions de renforcement des compétences pour les travailleurs du tourisme, et sa gestion administrative, financière et logistique a été confiée à des Maîtres d'Ouvrage Délégué (MOD) dans différentes zones, tels que le Centre d'Affaires de la Région DIANA (CARD), l'Office du Tourisme de Sainte Marie, le Centre d'Affaires de la Région Anosy (CARA), le Centre d'Affaires de la zone Sud-Ouest (CARSO) pour la Région Atsimo Andrefana, et la CTM pour la Région Analamanga.

En se basant sur l'expérience positive du Programme Miatrika COVID, le Projet PIC3 souhaite étendre ce programme de renforcement des compétences des travailleurs du secteur touristique à de nouvelles zones dans le cadre de la relance post-COVID-19 du tourisme à Madagascar. Cette nouvelle version du programme, appelée "Programme Miatrika", vise principalement à améliorer la qualité des services touristiques, renforcer la compétitivité des entreprises touristiques, stimuler la création d'emplois et contribuer à la formalisation du métier de guide touristique à Madagascar.

Le programme Miatrika cible différents participants, notamment les personnels en activité et en entrée des établissements THR (Tourisme-Hôtellerie-Restauration) formels, ainsi que les guides touristiques agréés et/ou employés des établissements de voyages et de Prestations Touristiques (EVPT) et/ou exerçant dans les sites touristiques.

Dans l'ensemble des zones d'intervention du Projet PIC3, le Programme Miatrika vise à former au moins 10 000 travailleurs des établissements THR à au moins deux modules spécifiques aux métiers du THR, et 1 000 guides touristiques à au moins quatre modules de formations spécifiques au métier de guidage touristique.

C'est dans ce contexte que le Projet PIC3 recrute un **Maître d'Ouvrage Délégué (MOD)** pour assurer la gestion administrative, technique et financière de la mise en œuvre du Programme Miatrika dans la Région Atsinanana.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION DU MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

Le MOD de la Région Atsinanana a pour mission principale de mettre en œuvre le Programme Miatrika dans cette zone, en respectant les objectifs et les procédures définis dans le Manuel établi par le Projet PIC et approuvé par la Banque Mondiale.

L'objectif du déploiement du Programme Miatrika dans la Région Atsinanana est de former au moins (i) 2 340 travailleurs des établissements THR à au moins deux (2) modules de formations spécifiques aux métiers THR, et (ii) 240 guides touristiques à au moins quatre (4) modules de formations spécifiques au métier de guidage touristique.

3. RESPONSABILITES ET TACHES ASSIGNEES AU MOD

Dans le cadre du programme Miatrika, le MOD est chargé de diverses responsabilités et tâches, réparties selon les étapes du programme.

PHASE PRÉPARATOIRE

- Contribuer à la constitution d'une base de données de formateurs/centres de formation appropriés et disponibles dans sa zone d'intervention, en se basant sur un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par le Projet PIC
- Participer à la sélection et à la priorisation des formateurs/centres de formation
- Recruter et gérer les contrats de prestation de chaque formateur/centre de formation
- Mettre en place les outils nécessaires pour assurer une gestion administrative, technique et financière efficace, ainsi que le contrôle et le suivi du programme. Ces outils incluent un manuel de procédure et de passation de marchés, ainsi que des grilles d'évaluation, qui seront validés par le Projet PIC
- Établir le budget nécessaire pour l'organisation et la mise en œuvre du programme
- Élaborer et faire valider par le Comité Technique Local (CTL), puis publier le planning des sessions de formation
- Assurer une gestion optimale des inscriptions pour chaque session de formation.

PHASE DE DÉPLOIEMENT

- Organiser les formations dans différentes zones touristiques (à titre d'orientation : Foulpointe, Tamatave, Akanin'ny Nofy, Manambato, Ambila-Lemaitso, Vatomandry, Mahanoro, Moramanga/ Andasibe etc.) choisies pour leur accessibilité et leur concentration de bénéficiaires, en assurant la gestion complète des aspects administratifs (inscriptions, logistique, etc.), techniques et financiers, tout en veillant à couvrir l'ensemble de la région

- Gérer de manière transparente les ressources financières allouées au programme suivant le Manuel de procédure du Programme Miatrika
- Encourager la contribution du secteur privé bénéficiaire en facilitant la mise à disposition de salles d'application, en proposant la gratuité des droits de visite et de guidage, etc.
- Garantir l'utilisation adéquate des outils de gestion, de contrôle et de suivi mis en place pour le programme Miatrika.

PHASE DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET DE REPORTAGE

- Assurer le suivi et le contrôle de la qualité des formations dispensées aux apprenants, aux formateurs et aux entités bénéficiaires (entreprises, associations de guides, etc.) à travers des grilles d'évaluation et des enquêtes de satisfaction
- Établir et remettre périodiquement au Projet PIC un rapport technique et financier détaillant les activités réalisées, conformément aux détails convenus dans le contrat et le Manuel de procédure du Programme Miatrika. Ce rapport permettra le déblocage des financements
- Rédiger un rapport de fin de mandat en fournissant toutes les informations nécessaires concernant les formations réalisées
- Délivrer des attestations de formation aux apprenants.

De manière transversale, le MOD doit également :

- Participer à toutes les activités de sensibilisation et de communication du programme Miatrika
- Collaborer étroitement avec le Comité Technique Local (CTL) tout au long des différentes étapes du programme Miatrika.

4. PROFIL DU MOD

Le MOD recherché devra être une entité morale formellement établie dans la Région Atsinanana et remplissant les critères suivants :

- Avoir au moins trois (3) années d'expérience récente dans la gestion opérationnelle, administrative, logistique et financière liée à des activités de renforcement des capacités
- Avoir des expériences avérées en gestion fiduciaire avec des projets financés par des bailleurs de fonds
- Posséder une bonne connaissance du secteur du tourisme dans la zone d'intervention.

5. PERSONNEL CLE

Pour cette mission, le MOD devra être doté d'une équipe dédiée, qualifiée et composée de :

Responsable de formation, Chef de mission :

Cette personne sera responsable de l'exécution réussie des activités liées au projet, notamment en établissant des liens avec les parties prenantes, en organisant et en gérant les formations, en assurant le suivi et le contrôle après les formations. Ce responsable doit posséder le profil suivant :

- Être titulaire d'au moins une Maîtrise en gestion ou un diplôme équivalent
- Avoir au moins deux (2) années d'expérience avérée dans la gestion de formations
- Avoir une bonne connaissance du secteur du tourisme dans la région d'intervention
- Maîtriser parfaitement le français et les outils informatiques
- Posséder d'excellentes compétences en communication.

Comptable :

Le comptable sera chargé de la gestion comptable et financière ainsi que de la gestion des réapprovisionnements de fonds pour le Programme Miatrika. Le comptable doit répondre aux critères suivants :

- Être titulaire d'un diplôme d'au moins niveau Maîtrise en comptabilité, finance, gestion
- Avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle réussies et récentes en gestion comptable et financière
- Maîtriser parfaitement le français et les outils informatiques
- Être méthodique, rigoureux(se) et intègre

Assistant(e) administratif(ve) et logistique :

Cette personne sera responsable de la gestion administrative et logistique, en particulier de l'organisation et de la gestion des formations, du suivi et du contrôle après les formations, ainsi que de la rédaction des rapports périodiques et de fin de mission du MOD. Cette personne contribuera également à la mise en œuvre des actions liées à la communication du Programme. Le/la candidat(e) idéal(e) doit remplir les critères suivants :

- Être titulaire d'au moins un Bacc + 2 en administration, communication ou équivalent
- Avoir une solide expérience en communication et gestion de plateformes numériques
- Avoir d'excellentes compétences en rédaction et en synthèse
- Posséder une expérience dans des programmes de formation
- Une connaissance du secteur du tourisme dans la Région de la mission serait un atout.

L'entité est autorisée à mobiliser d'autres ressources (personnel d'appui) qu'elle estime nécessaires et compétentes afin d'assurer le succès de la mission, sous réserve de l'approbation du Projet PIC.

Il convient de souligner que le MOD doit présenter les curriculum vitae des personnes proposées. Tout changement de personnel doit être préalablement approuvé par le Projet PIC.

Il est important que le personnel proposé dispose d'un contrat régulier avec l'entité, tout au long de la mission.

6. ORGANISATION ET DUREE DE LA MISSION

Placée sous la supervision du Coordonnateur National et du Responsable Tourisme du Projet PIC, la mission débutera en Juin 2024 pour une durée de douze (12) mois renouvelable. Le contrat sera basé sur une rémunération au temps passé.

Le MOD présente au Projet PIC la méthodologie globale et une offre financière pour assurer la réalisation de la gestion administrative, technique et financière du Programme Matrika dans la Région Atsinanana.

7. LIVRABLES

Le MOD sera responsable de fournir les rapports techniques et financiers relatifs à la réalisation des modules de formation, conformément aux canevas standards mis à disposition par le Projet PIC.

Rapport mensuel :

Ce rapport sera remis au plus tard une semaine après la fin du mois en cours et comprendra un résumé détaillé des activités réalisées pendant le mois, comprenant notamment les informations et données statistiques suivantes :

- Les préparatifs techniques et logistiques des formations organisées
- Les détails des modules de formation dispensés, les formateurs impliqués et les participants (fiches de présence, photos, etc.)
- Le budget prévisionnel établi et les dépenses effectivement réalisées, avec justificatifs (états de paiement des apprenants et des formateurs, etc.)
- Les "Time Sheets" de chaque membre de l'équipe du MOD impliqué dans la mission
- Les points forts du mois, les aspects à améliorer et les recommandations concernant les activités
- Le budget et les dépenses prévisionnels pour le mois suivant.

Rapport de fin de mandat :

Ce rapport sera soumis au plus tard deux semaines après la date de fin prévue du contrat et offrira un résumé complet de l'ensemble des activités réalisées pendant toute la durée de la mission, incluant notamment les informations et données statistiques suivantes :

- Les préparatifs techniques et logistiques de l'ensemble de la mission
- Le bilan des modules de formation organisés, les formateurs impliqués, ainsi que le nombre total de participants
- Un récapitulatif complet de l'utilisation des fonds alloués depuis le début de la mission
- Des recommandations d'amélioration pour les sessions de formation à venir.